

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.

4.13-14  
1857-58



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1857

# REVUE

DE LA

## NUMISMATIQUE BELGE.



### NUMISMATIQUE GAULOISE.



NOTICE SUR UNE MÉDAILLE DES *VOLCÆ ARECOMICI*, DE LA GAULE NARBONNAISE, INEXACTEMENT DÉCRITE ET FIGURÉE JUSQU'À CE JOUR, ET RÉTABLIE POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS TOUTE SON INTÉGRITÉ, D'APRÈS DEUX EXEMPLAIRES DU CABINET DE M. LE MARQUIS DE LAGOY (\*).



Sous le titre de *Lettre à M. E. Hucher, du Mans*, nous avons déjà inséré, dans cette revue, une dissertation sur une médaille gauloise anépigraphie, de bronze, encore inédite,

(\*) Faisant suite et complément à la lettre à M. E. Hucher sur une médaille gauloise inédite, au type du cheval en course et de l'aigle super-volant, insérée au n° 4 de la *Revue de la numismatique belge*, pour l'année 1886.

au moment de cette publication, dont les types du droit et du revers nous offraient une grande analogie avec ceux des monnaies des Volces Tectosages et Arécomiques, mais, en présentant, cependant, pour la première fois, l'alliance sur les produits monétaires de ces peuples, du cheval en course, qui y est, du reste, familier, surmonté d'un aigle. Cette médaille, particulièrement à raison de cette circonstance encore inobservée, a fixé l'attention de tous les archéologues à qui notre dissertation en a donné connaissance; et parmi ceux de nos correspondants qui nous ont adressé leurs félicitations à son sujet, nous rapporterons ici un passage d'une lettre de notre savant confrère, M. le marquis de Lagoy, qui nous écrivait naguère : « Je  
« viens de recevoir, et je vous en suis fort reconnaissant,  
« votre lettre à M. Hucher sur la très-curieuse médaille  
« gauloise récemment découverte à Cosa (¹). Cette pièce  
« est extrêmement remarquable et intéressante pour notre  
« numismatique méridionale. Comme vous, j'y reconnais  
« évidemment une réunion de types et de symboles appar-  
« tenant aux *Volcæ*, ou employés par eux; d'un côté, l'imi-  
« tation parfaite de la rose de *Rhoda*, vue par-dessous,  
« de l'autre le cheval en course avec la petite roue par-des-  
« sous (²); de plus, sur une monnaie des *Volcæ arecomici*,

(¹) *Mansio* et plus tard *Castrum* gallo-romain de la voie de Tolosa (Toulouse), à *Divona* (Cahors), au pays des *Cadurci* d'Aquitaine.

(²) Selon M. Raoul-Rochette (*Essai sur la numismatique Tarentine*, t. XIV des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France*), il faudrait reconnaître, dans cette roue ou disque, le meuble qui se plaçait sur le trépied fatidique du temple de Delphes, et qui était un des principaux symboles d'Apollon Pythien.

« on voit un aigle éployé, ayant un *sceptre* posé au travers  
« du cou, comme on crut le remarquer sur votre jolie  
« médaille dont je parle, et qui n'a pas été bien gravée  
« dans la Numismatique de la Gaule narbonnaise de M. de  
« la Saussaye<sup>(1)</sup>; le sceptre, mal indiqué, est à peine recon-  
« naissable, mais il n'est pas douteux sur deux excellents  
« exemplaires de mon cabinet, etc., etc. »

Le docte académicien cité ici par M. de Lagoy, s'est effectivement mépris sur la nature et la valeur de l'attribut dont il est ici question. Voici comment il signale, dans l'ouvrage d'ailleurs si recommandable et si exact dans ses descriptions et ses gravures, qu'on vient de citer, le revers du petit bronze arécomique dont il s'agit<sup>(2)</sup> :

**VOLC.** Aigle les ailes éployées, posé sur une palme, tenant une couronne de laurier dans ses serres, *et une petite branche dans le bec*<sup>(3)</sup>.

A l'instar de nos cocardes modernes, on le voit figurer au casque d'Apollon, sur les médailles de Massalie. On remarque souvent aussi ce même attribut sur les vases peints.

Du reste, cette petite rouelle à quatre ou six rayons, placée fréquemment sous le ventre du cheval, au revers des monnaies gauloises, ne doit pas être confondue avec la prétendue croix ou roue qu'on observe sur les mêmes médailles et qui n'offre qu'une dégénérescence de la rose de *Rhoda*, dont il vient d'être question.

(1) Chap. XVIII ; *Volcæ-arecomici*, pp. 148-154. pl. XVIII, nos 7 et 8.

(2) AR. A l'avvers tête profilée à droite, de la Diane des drachmes de Massalie. La représentation de cette divinité sur cette monnaie des Volces arécomiques, type soit imité, soit plutôt imposé par la métropole, semble indiquer qu'elle fut frappée tandis que le peuple était sous la dépendance des *Massæliotes*, auxquels la plus grande partie de son territoire avait été donnée par Pompée, de l'an 77 à l'an 49 avant J.-C.

(3) *Loc. cit.*, supra.

Le très-regrettable M. Duchalais qui, dans sa Description des médailles gauloises du Cabinet de France <sup>(1)</sup>, a aussi donné cette médaille, après Mionnet <sup>(2)</sup>, en décrit ainsi le revers :

VOLC. Aigle semi-éployé, tenant dans ses serres une palme et une couronne de laurier.

On voit que le digne élève et continuateur de Mionnet ne mentionne pas même, dans sa description de cette monnaie des Arécomiques, cette petite branche qu'avait cru remarquer, au bec de l'aigle, l'illustre auteur de la Numismatique de la Narbonnaise.

Nous reproduisons ici cette même pièce, dans toute son intégrité, le revers des deux exemplaires de M. le marquis de Lagoy, dont il a été fait mention plus haut, et duquel notre obligé confrère et ami a bien voulu nous communiquer une empreinte (*Voy.* n° 1 et 2). Sa gravure ci-jointe comblera la lacune laissée dans la description de MM. de la Saussaye et Duchalais, et que l'on vient de signaler.

L'observation de M. de Lagoy et l'indication qu'il nous a donnée, nous a mis également sur la voie de la vérité, relativement à la nature et à la valeur de l'attribut ou de l'emblème figuré sur le revers de notre gauloise de *Cosa* dont nous ne nous étions pas nous-même suffisamment rendu compte dans notre première description.

On nous a exprimé le regret de ce que, dans notre lettre à M. Hucher, nous n'avions émis aucunes conjectures ten-

(1) *Volæ Arecomici*, p. 71, n° 231.

(2) N° 202, *Des chefs gaulois*.

dantes à déterminer l'époque de l'émission de notre médaille; nous pensons que la présence de l'aigle est ici une donnée à peu près certaine, ou, du moins, doit offrir une forte présomption, que cette époque, si elle ne lui est postérieure, est contemporaine de celle de la conquête de la Gaule narbonnaise par les Romains, sous le commandement de *Domitius* et de *Fabius*, et qui précéda d'un siècle celle du reste des Gaules, par Jules César et ses lieutenants.

Cette figure de l'aigle romaine, qui a pour attribut le sceptre ou le bâton de commandement, et qui surmonte et domine le cheval-enseigne gaulois, ne serait-elle pas, sur notre médaille, une allusion, un emblème relatif à la suprématie et à la domination exercées par le peuple roi, sur la province narbonnaise, *cette seconde Italie*, à laquelle il donna le nom de *Provincia romana*, après l'avoir soumise à ses armes, soumission qui fut, plus tard, l'occasion et le prétexte de celle de la Gaule entière, après une lutte acharnée de dix ans, décrite avec tant d'intérêt, si ce n'est toujours de vérité et d'impartialité, par le vainqueur ?

Nous ne devons point omettre de rappeler ici que, sur les médailles consulaires de la *gens Pomponia*, qui semblent avoir servi de modèle au graveur gaulois de celles dont nous nous occupons dans cette notice, on remarque également l'oiseau de la victoire, les ailes éployées, et tenant dans une de ses serres, une couronne, et dans l'autre, au lieu d'une palme, ce même sceptre qu'on voit placé en travers du cou de nos aigles gallo-romaines (1).

(1) Voy. entre autres le denier consulaire, d'argent, de *Rufus Pomponius*.

Peu à peu, le champ de la numismatique gauloise, naguère encore si inculte et si restreint, se défriche et s'agrandit.

A la suite de la mise en lumière de nombreux et récents dépôts monétaires, appartenant à cette spécialité et qui ont fixé particulièrement l'attention des archéologues, plus attentifs que par le passé à ces sortes de découvertes, leurs produits qui ont multiplié les variétés des types déjà connus (en offrant aussi des légendes mieux conservées et plus complètes), et qui en ont fait connaître de nouveaux, ont été mieux observés, et classés avec plus d'exactitude et de fidélité.

Les numismates savent et apprécient les services rendus, sous ce rapport, à la science par les travaux de MM. Joachim Lelewel, de la Saussaye, de Saulcy, de Longpérier, de Lagoy, de Witte, Barthélemy, feu Duchalais, Lenormant père et fils, Hucher, Boudard, de Gourgues, Lambert, Fillon, Robert et d'autres antiquaires parmi lesquels nous n'osons nous compter.

**Le B<sup>on</sup> CHAUDRUC DE CRAZANNES,**

Membre correspondant de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), du comité de la langue, de l'histoire et des arts, près le ministère de l'instruction publique, et de la commission des monuments historiques, près le ministère d'État, etc., etc.

---